

Séance du 27 juillet 2023

L'an 2023 et le 27 Juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de VAUTRELLE Eva, Maire.

Présents : Mme VAUTRELLE Eva, Maire, Mmes : DENEUFCHÂTEL Karine, LAYAT Cloé, MONCUIT Jeannine, VALLOIS Anne-Sophie, MM : CHAMPION Robin, GIRAULT Gwennaël, LEROY Stéphane, LHEUREUX Patrick, ROSET José, VALLOIS Jean-François

Excusé(s) ayant donné procuration :

MM : BEAUJET Julien à Mme VAUTRELLE Eva, GILLAIN Eric à M. ROSET José

Excusé(s) : Mme COUTANT Sophie, M. DOURY Kévin

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 11

Date de la convocation : 24/07/2023

Date d'affichage : 24/07/2023

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture d'Eprenay
le : 03/08/2023
et publication ou notification du : 04/08/2023

A été nommé(e) secrétaire :

Monsieur CHAMPION Robin

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

- Mise en réserve SAFER - 2023_D0031

Mise en réserve SAFER - réf : 2023_D0031

Madame le Maire indique aux membres du Conseil qu'une Convention d'Assistance à Maîtrise Foncière avait été signée en 2018 par la Commune avec la SAFER concernant une parcelle V 11 "Le Bas des Guichauds". Cette parcelle était alors mise en réserve pour une durée maximale de 5 ans pour la mise en place de compensations foncières, en fonction de l'avancée des projets de la Commune.

Etant donné qu'il n'y a plus nécessité de conserver l'parcelle mise en réserve, cette réserve n'ayant plus d'utilité pour mettre en place une compensation foncière, la SAFER indique qu'elle sera revendue afin de rembourser la Commune de son avance de Trésorerie effectuée en 2018 pour un montant de 28 836 euros.

Les membres du Conseil échangent sur le sujet, ils adoptent à l'unanimité la décision de ne pas prolonger la Convention avec la SAFER.

Le Conseil autorise à l'unanimité Madame le Maire à signer tout document pour clôturer ce dossier.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

- Mme MONCUIT effectue un compte-rendu de la Fête médiévale qui s'est déroulée le 1er et 2 juillet 2023

- Feu d'artifice, le Conseil songe à la formation de personnes supplémentaires

Séance levée 19:30

En mairie, le 19/08/2023

Le Maire

Eva VAUTRELLE